

Pouria Amirshahi, Patrice Anato, Joseph Sourou Apathy, Gabriel d'Arboussier, Gerty Archimède, Kader Arif, Amin Arsalan, David Assouline, Lucie Aubrac, Hubertine Auclert, Olympe Audouard, Louise Reine Audu, Edwige Avice, Adrienne Avril de Sainte-Croix, Audrey Azoulay, Roger Bambuck, Armand Barbès, Jean Barquissau, Victor Basch, Marie Bashkirtseff, Lucie Baud, Évelyne Baylet, Claire Bazard, Azouz Begag, Belkhir Belhaddad, Jean-Baptiste Belley, Nicole Belloubet, Mohamed Salah Bendjelloul, Kaddour Benghabrit, Yamina Benguigui, Chérif Benhabyles, Marie Béquet de Vienne, Nora Berra, Hervé Berville, Cyrille Bissette, Léopold Bissol, Marie-Christine Blandin, Élie Bioncourt, Max Bioncourt, Barthélémy Boganda, Marie Bonneval, Kheira Bouabso, Bachagha Saïd Boualam, Huguette Bouchardeau, Marie-Rose Bouchemousse, Jeannette Bougrab, Hussein Bourgi, Malek Boufih, Madeleine Braun, Frédérique Bredin, Gilberte Brossolette, Marie-Angélique Brûlon, Auguste Brunet, Cécile Brunschvicg, Suzanne Buisson, Filippo Buonarroti, Gratien Candace, François Carpot, Justin Catayée, Thérèse Caval, Aimé Césaire, Jeanne Chauvin, Amilcare Cipriani, Étienne Clavière, Fernand Clerc, Anacharsis Cloots, Joseph Conombo, Luigi Corvetto, Marie Couette, Daniel Ouezzin Coulibaly, Seybah Dagoma, Emmerich Joseph de Dalberg, Julie-Victoire Daubié, Louise Dauriat, Rachida Dati, Claire Davinroy, Andrée Defferre-Aboulker, Alice Delaunay, Louis Delgrès, Alcide Delmont, Claire Démar, Maria Deraismes, Jeanne Deroin, Lucile Desmoulins, Martha Desrumaux, Marcelle Devaud, Patrick Devedjian, Mamadou Dia, Blaise Diagne, Yacine Diallo, Hamadoun Dicko, Marie-Madeleine Dienesch, Galandou Diouf, Élisabeth Dmitrieff, Georgina Dufoix, Jean Dupont, Marguerite Durand, Barthélémy Durand Valantin, Paul Dussac, Félix Éboué, Eugénie Éboué-Tell, Raphaël Élizé, Émir Khaled, Jean Félix-Tchicaya, Laura Flessel, Antoinette Fouque, Cécile Fournel, Ahmed Francis, Gustave Franconie, Mathilde Gabriel-Péri, Désirée Gay, Léon Gambetta, Gaston Gerville-Réache, Denise Ginollin, Françoise Giroud, Victorine Gorget, Olympe de Gouges, Hassan Gouled, Marie-Thérèse Goutmann, Georges Gratiant, Nicolas Grunitzki, Élisabeth Guigou, Louis Guizot, Messali Hadj, Abdelkader Hadj-Alli, Gisèle Halimi, Diori Hamani, Razzy Hammadi, Nicole de Hautecloque, Léopold Héder, Léopold Hélène, Severiano de Heredia, Annie Hervé, Hồ Chí Minh, Louis Aloÿs de Hohenlohe, Kojo Tovalou Houénou, Félix Houphouët-Boigny, Léon Hovnanian, Louis Hunkarin, Hégesippe Ibéné, Adīb Ishāq, Anna Jaclard, Louis-Joseph Janvier, Henri Jibrayel, Irène Joliot-Curie, Éva Joly, Richard Kaloï, Caroline Kauffmann, Aoua Keïta, Mobido Keïta, Fadila Khattabi, Rebiha Khebtani, Bariza Khiri, Joseph Klifa, Bégnon-Damien Koné, Tiemoko Garan Kouyaté, Sonia Krimi, Aïna Kuric, Moussa Ahmed Idriss, Marie La Cécilia, Claire Lacombe, Suzanne Lacore, Paul Lafargue, Joseph Lagrosillière, Catherine Lalumière, Amadou Lamine-Guèye, Marie-Hélène Lefauchaux, Hégesippe Jean Légifimus, Nathalie Lemel, Henry Lémery, Rachel Lempereur, Noëlle Lenoir, André Léo, Madeleine Léo-Lagrange, Pauline Léon, Léon de Lépervenche, Pierre-Joseph Lion, Gabriel Lisette, Janvier Litté, Hubert Maga, Ali Mallem, Marie Manière, Jean-Paul Marat, Laura Marx, Louisy Mathieu, Victor Mazuline, André-Marie Mbida, Hamlaoui Mekachera, Suzanne Melvil-Bloncourt, Étienne Mentor, Lucrette Michaux-Chevry, Louise Michel, Jean-Baptiste Mills, Paule Minck, Mohamed Mokhtari, Gaston Monnerville, José Moustache, Naïma Moutchou, Jules Ninine, Raoul Norling, Danièle Obono, Pouvana'a a Oopa, Thomas Paine, George Pau-Langevin, Fleur Pellerin, Monique Pelletier, Joséphine Pencalet, Camille Petit, Olga Petit, Cuong Pham Phu, Phan Châu Trinh, Jean-Vincent

FEMMES ET HOMMES POLITIQUES

PARITÉ, DIVERSITÉ, ÉGALITÉ

FEMMES ET HOMMES POLITIQUES

PARITÉ, DIVERSITÉ, ÉGALITÉ

La France est une terre de diversité. En témoignent son histoire sur le temps long, sa présence sur tous les continents, les origines multiples des Français comme le parcours de certains de ses représentants politiques qui, par leurs combats, ont œuvré pour permettre à chacune et à chacun de trouver sa place dans la société et de jouir de droits civiques et politiques égaux. C'est de cette lutte pour l'égalité, de ces combats politiques et militants et de ces engagements citoyens que rend compte cette exposition.

Des premières conquêtes pour bâtir un empire colonial jusqu'aux territoires et départements d'outre-mer actuels, des vagues d'immigration européenne aux diasporas du monde entier, la France a, au fil des siècles, embrassé cette diversité avant même que ces présences ne deviennent visibles dans l'espace politique. Le combat de celles et ceux venus d'ailleurs se double de celui pour la mixité, la parité et l'égalité homme/femme qui, depuis deux siècles, n'a de cesse de lutter pour une juste représentation des femmes dans l'espace public et citoyen, comme dans les engagements politiques. Les apports des migrations successives et l'omniprésence des personnes originaires des espaces coloniaux et ultramarins, la lutte pour les droits des femmes et des immigrés ont marqué les générations et contribué à façonner la composition des élites politiques actuelles et des représentantes et représentants de la République.

Constitutifs du récit national et moteurs de changements dans la société, ces femmes et ces hommes politiques issus de toutes origines participent de notre identité collective. Cette exposition propose de rendre hommage aux femmes et aux hommes — parfois méconnus ou oubliés — qui se sont battus pour une société inclusive accueillant toutes les diversités, égalitaire et paritaire, en retraçant leur présence et leurs luttes, qui traversent l'histoire de la République, de la Révolution de 1789 et ses premiers balbutiements démocratiques à nos jours. Cette exposition est la quatrième d'un programme de valorisation des récits de la diversité au sein de la République et elle s'inscrit dans la continuité du recueil **Portraits de France**, et des **expositions** « Artistes & diversités en France », « Sport & diversités en France » et « Les troupes coloniales françaises dans les deux guerres mondiales » pour valoriser des femmes et des hommes aux parcours exceptionnels qui, par leur apport, ont construit la France contemporaine.



© Mairie de Paris - Mairie de Paris - Mairie de Paris



Portraits de France
 La France est une terre de diversité. En témoignent son histoire, sa géographie, sa présence sur tous les continents, les origines multiples des Français comme les parcours de certains de ses représentants politiques qui, par leurs combats, ont œuvré pour permettre à chacune et à chacun de trouver sa place dans la société et de jouer de droits égaux et politiques égaux. C'est de cette lutte pour l'égalité, de ces combats politiques et militants et de ces engagements citoyens que prend corps cette exposition.

FEMMES ET HOMMES POLITIQUES

PARITÉ, DIVERSITÉ, ÉGALITÉ

Les premières conquêtes pour bâtir un empire colonial jusqu'aux territoires et départements d'outre-mer ont été des espaces d'intégration ou d'expulsion aux dépens de l'identité locale. La France a, au fil des siècles, embrassé cette diversité avant même que ces présences ne deviennent visibles dans l'espace politique. Le combat de celles et ceux venus d'ailleurs se double de celui pour la mixité, la parité et l'égalité homme/femme qui, depuis deux siècles, n'a de cesse de lutter pour une juste représentation des femmes dans l'espace public et citoyen, comme dans les engagements politiques. Les apports des migrations juives et l'émancipation des personnes originaires des espaces coloniaux et ultramarins, la lutte pour les droits des femmes et des immigrés ont marqué les générations et contribué à façonner la composition des élites politiques actuelles et des représentantes et représentants de la République.

Constitués du récit national et moteurs de changements dans la société, ces femmes et ces hommes politiques issus de toutes origines participent de notre identité collective. Cette exposition propose de rendre hommage aux femmes et aux hommes – parfois méconnus ou oubliés – qui se sont battus pour une société inclusive accueillant toutes les diversités, égalitaires et pacifiques, en retraçant leur présence et leurs actions, qui trouvent leur racine dans l'histoire de la République et de la Révolution de 1789 et ses premiers bouleversements démocratiques à nos jours. Cette exposition est la quatrième d'un programme de valorisation des récits de la diversité au sein de la République et elle s'inscrit dans la continuité du recueil *Portraits de France*, et des expositions « Artistes à diversité en France », « Sport & diversité en France » et « Les trois plus belles Françaises » dans les deux guerres mondiales » pour valoriser des femmes et des hommes aux parcours exceptionnels qui, par leur apport, ont enrichi la France contemporaine.



© Mairie de Paris - Mairie de Paris - Mairie de Paris



© Mairie de Paris - Mairie de Paris - Mairie de Paris



© Mairie de Paris - Mairie de Paris - Mairie de Paris



© Mairie de Paris - Mairie de Paris - Mairie de Paris



Expositions

Le Musée de l'histoire de l'immigration propose des expositions qui valorisent les femmes de France aux yeux de toutes les Françaises. Les expositions « Artistes à diversité en France », « Sport & diversité en France » (2018) rendent hommage aux figures emblématiques de toutes origines et de tous les territoires. Par leur présence, leurs actions et leur engagement, elles ont contribué au rayonnement de la France et à l'histoire de son territoire. Ces expositions, dans une démarche de transversalité des savoirs, rappellent la base sur laquelle se construit la France et son rôle de la France une nation plurielle. Cette exposition s'inscrit dans cette dynamique.

« Ce travail de mémoire n'est pas une réécriture de notre histoire commune mais un enrichissement et une reconnaissance, en redonnant leur place à tous les enfants de la République et en continuant de l'écrire avec ce que la France est aujourd'hui, c'est-à-dire une nation une et indivisible, mais aussi riche de sa diversité. »

Nathalie HENRI, directrice de l'égalité à la Ville, mars 2021



PREMIÈRES FIGURES, PREMIERS ENGAGEMENTS

1789-1815

Adoptée en 1789 par l'Assemblée nationale réunie à Versailles par la convocation des états généraux, la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » modifie en profondeur la représentation de la Nation en mettant fin au régime féodal et en consacrant l'égalité citoyenne. Il faudra toutefois attendre 1794 pour que celle-ci soit étendue « aux hommes de couleur », alors que les femmes restent exclues de toute représentation politique et d'un égal accès aux droits civiques. **L'abolition de l'esclavage (1794)** et l'acquisition de droits politiques égaux sont au cœur d'un vif combat politique qui divise la Nation. Au sein des colonies, des indépendantistes, à l'image de l'Afro-Caribéen Toussaint Louverture, considèrent la liberté comme le ciment d'un nouveau destin national sans lien avec la métropole. Les nationalistes, conduits par le député **Jean-Baptiste Belley**, revendiquent cette liberté comme base nécessaire à la fondation d'une « société multiraciale », en métropole comme dans les colonies. La prise de pouvoir par Napoléon Bonaparte en 1799 met un terme à ce mouvement d'émancipation, le Premier consul rétablissant l'esclavage en 1802. Dès 1806, le Premier Empire réinstaura rapidement des mesures ségrégationnistes et fait des Noirs des « indésirables en métropole ».

Grandes perdantes de la Révolution malgré leur implication, les femmes essaient sans succès de s'assurer une voix à l'Assemblée et sont mises à l'écart des transformations institutionnelles. L'engagement d'Olympe de Gouges, rédactrice de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* en 1791 donne le ton, tout comme le combat pour l'égalité d'**Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt** ou de Pauline Léon, qui militent pour que les femmes puissent intégrer la garde nationale et les bancs des assemblées. Leurs positions et revendications pour l'égalité entre les sexes — radicales à l'époque —, en font les ennemies de nombreux révolutionnaires moins progressistes. Pour leur engagement et leur mobilisation, beaucoup d'entre elles seront guillotonnées ou internées en asile. Avec la Révolution française, commence ainsi le long combat pour l'égalité et la diversité dans l'espace politique et citoyen.



À gauche, Jean-Baptiste Belley, député de la Martinique. Au centre, Olympe de Gouges, auteure de la Déclaration des Droits de la Femme. À droite, Anne-Joséphine Théroigne de Méricourt, députée de Paris.

PREMIÈRES FIGURES, PREMIERS ENGAGEMENTS

1789-1815



PORTRAIT

Jean-Baptiste BELLEY (1747-1825)
 Né le 17 août 1747 à Saint-Pierre de la Martinique, il est élu député de la Martinique à l'Assemblée nationale le 17 août 1791. Il est élu député de la Martinique à l'Assemblée nationale le 17 août 1791. Il est élu député de la Martinique à l'Assemblée nationale le 17 août 1791.



Adoptée en 1789 par l'Assemblée nationale réunie à Versailles, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen a modifié en profondeur la représentation de la Nation en mettant fin au régime féodal et en consacrant l'égalité citoyenne. Il faudra toutefois attendre 1794 pour que celle-ci soit étendue « aux hommes de couleur », alors que les femmes restent exclues de toute représentation politique et d'un égal accès aux droits civiques. **L'abolition de l'esclavage (1794)** et l'acquisition de droits politiques égaux sont au cœur d'un combat politique qui divise la Nation. Au sein des colonies, des indépendantistes, à l'image de l'Abbe-Carlides Foucault Lacroix, considèrent la liberté comme le ciment d'un nouveau droit national sans lien avec la métropole. Les nationalistes, conduits par le député **Jean-Baptiste Belley**, revendiquent cette liberté comme base nécessaire à la fondation d'une « société mixtastrale », en métropole comme dans les colonies. La prise de pouvoir par Napoléon Bonaparte en 1799 met un terme à ce mouvement d'émancipation. Le Premier consul rétablit l'esclavage en 1802. Dès 1805, le Premier Empire rétablit rapidement des mesures ségrégationnistes et fait des Noirs des « indigènes en métropole ».

Grandes portantes de la Révolution malgré leur implication, les femmes essuient sans succès de s'assurer une voix à l'Assemblée et sont mises à l'écart des transformations institutionnelles. L'engagement d'Olympe de Gouges, rédactrice de la Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne en 1791 donne le ton, tout comme le combat pour l'égalité de **Anne-Joséphine Théroigne de Méricourt** ou de **Pauline Léon**, qui militent pour que les femmes puissent intégrer la garde nationale et les bureaux d'assemblées. Leurs positions et revendications pour l'égalité entre les sexes — radicales à l'époque —, en font les ennemies de nombreux révolutionsnaires moins progressistes. Part leur engagement et leur mobilisation, beaucoup d'entre elles seront guillotines ou incarcérées en suite. Avec la Révolution française, commence ainsi le long combat pour l'égalité et la diversité dans l'espace politique et citoyen.

PORTRAIT

Anne-Joséphine Théroigne de Méricourt (1752-1801)

Née en 1752 au sud de Liège (Belgique), elle rejoint Paris le 21 mai 1793, attirée par les promesses de liberté et d'égalité. Elle prend part aux débats de l'Assemblée nationale et soutient la création de clubs politiques et militaires. Elle défend l'égalité des sexes, l'abolition de l'esclavage et le droit des femmes de porter des armes. Elle est arrêtée au 13 août 1793, puis libérée le 17 mai 1794, où elle se permet d'être la première à être guillotinée le 17 mai 1794, suite de la Terreur, après vingt-trois ans d'emprisonnement.



L'abolition de l'esclavage (1794)

L'Assemblée nationale, influencée par les tribuns des colonies, ne prend pas position en faveur de l'abolition au regard de la menace de deux révoltes révolutionnaires. L'abolition des colonies colonisées constitue un effet de guerre révolutionnaire. Les députés de Saint-Domingue, Jean-Baptiste Belley, Jean-Baptiste Millé et Louis-Pierre Dufay, insistent le rapport de force par leurs revendications et les conséquences politiques de l'abolition de l'esclavage le 4 février 1794. Les députés de l'esclavage (principalement les colonies) et l'abolition de l'esclavage (principalement de France) sont divisés dans certaines colonies. L'abolition Bonaparte retourne l'esclavage en 1802.

« Les femmes ont les mêmes droits naturels que les hommes et en conséquence, il est souverainement injuste que nous n'ayons pas les mêmes droits dans la société. »

Anne-Joséphine Théroigne de Méricourt, 1790



LA FRANCE ENTRE DEUX RÉGIMES

1815-1871

Dans la France de la Restauration, puis dans celle du Second Empire, l'autoritarisme succède aux timides tentatives de transformation et d'expérimentation de la période révolutionnaire et de la II^e République (1848) desquelles émergent des figures militantes comme Jeanne Deroin ou Pauline Roland. Les régimes monarchiques font face aux tentatives de déstabilisation et de coups d'État fomentés par des opposants républicains comme **Armand Barbès** ou Louis Blanc. En 1830, les Trois Glorieuses mettent fin au règne de Charles X (alors que la France s'engage dans une nouvelle politique coloniale avec la conquête de l'Algérie), puis en 1848, Louis-Philippe abdique face au soulèvement populaire impulsé par les Libéraux et les Républicains, qui proclament la naissance de la II^e République. L'affaire Cyrille Bissette révèle, dès 1823, la polarisation autour de la question de l'esclavage et des droits des hommes. **La seconde abolition de l'esclavage (1848)** — après celle de 1794 — est ratifiée par décret et s'impose dans tous les territoires, mettant fin à plus de deux siècles de pratiques esclavagistes. D'abord élu président de la République française au suffrage universel masculin en 1848, Louis-Napoléon Bonaparte devient « Empereur des Français » en 1852 à l'issue d'un plébiscite. Le Second Empire ne revient pas sur l'abolition mais une *culture coloniale* nouvelle s'immisce dans les imaginaires et prend forme dans une propagande d'État glorifiant l'Empire colonial, incarnée par les expositions universelles (comme à Paris en 1855 ou 1867) ainsi que dans le projet du Royaume arabe envisagé par Napoléon III.

À la lutte pour l'égalité des origines se conjugue une prise de conscience des inégalités de classes, exacerbées par l'industrialisation du pays qui fait émerger un prolétariat porteur de revendications égalitaires fortes. Les idées socialistes se développent sur le terreau du saint-simonisme avec les écrits de Karl Marx et Friedrich Engels mais aussi de la Franco-Péruvienne **Flora Tristan**, préparant les revendications de parité qui s'affirmeront au moment de la Commune en 1871, avec Louise Michel, personnalité emblématique de ce mouvement. Les premières formes d'organisation pré-féministes apparaissent, et notamment l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés ou le Comité de vigilance de Montmartre. Aucune femme n'est condamnée à mort à la suite des « événements », mais elles sont nombreuses à être emprisonnées, déportées ou condamnées aux travaux forcés au regard de leur engagement.

LES PREMIERS TEMPS DE LA III^e RÉPUBLIQUE

1871-1900

La III^e République se construit dans l'amertume de la défaite française contre la Prusse en 1870. La Commune de Paris et ses aspirations sociales sont violemment réprimées lors de la « Semaine sanglante » du 21 au 28 mai 1871 — qui fera près de 20.000 morts — tout comme la révolte de Mokrani en Algérie en 1871, insurrection qui mobilise près d'un tiers de la population algérienne. Les acteurs de ces mouvements sont déportés le plus loin possible de la métropole, par exemple en Nouvelle-Calédonie où ils sont soumis aux travaux forcés ; d'autres décident de fuir à l'étranger pour éviter l'internement ou la déportation, comme la communarde russe **Élisabeth Dmitrieff**. Alors que le territoire ultramarin français ne cesse de croître et que l'Asie est plus proche que jamais avec la construction du canal de Suez (1869), l'entreprise coloniale de la III^e République s'accompagne d'une systématisation des inégalités raciales dans les colonies. L'Europe se partage les zones d'influence en Afrique à la conférence de Berlin (1885) pendant que les foules européennes se pressent pour voir les « sauvages » exhibés lors des expositions universelles et coloniales de 1878, 1889 ou 1900 ou au jardin d'acclimatation de Paris.

À cette époque d'expansion coloniale, la France devient paradoxalement, et notamment **Paris, carrefour du monde arabe**, accueillant des militants qui s'organisent pour réformer l'Empire ottoman. En 1887, la République impose le Code de l'indigénat dans ses colonies, distinguant les citoyens français des sujets français, qui sont privés de la majeure partie de leurs libertés et de leurs droits politiques, amorçant ainsi une justice à deux niveaux. La première loi sur la naturalisation (1889) marque de façon durable la frontière entre les citoyens et les exclus de la politique : les étrangers, les colonisés et les femmes. Exception à la règle, le Cubain **Severiano de Heredia** est élu député de Paris en 1881. L'opposition à la pensée dominante est imperceptible et n'est relayée que par quelques élus et savants issus des colonies ou par les militants communistes, alors que les femmes sont toujours maintenues en lisière de la vie politique et militante. Si en 1891 est créée la Fédération française des sociétés féministes, celle-ci réunit avant tout des associations philanthropiques pour aider les démunis et peu de mouvements radicaux.



Un rassemblement populaire à Paris en 1871, lors de la Commune. À l'arrière-plan, on voit le dôme de la Sorbonne. Les femmes sont nombreuses dans la foule, portant des vêtements traditionnels algériens.

PORTRAIT



Elisabeth DMITRIEFF (1831-1910 ou 1912)

Née en 1831 dans l'Empire russe, cette militante socialiste s'engage en 1870 en France. Elle fonde à Paris au début de la Commune un club féminin et la direction de l'école des femmes pour le district de Paris et le centre qui l'entoure, une organisation importante dans la capitale. Elle participe au mouvement ouvrier et à la Commune de Paris. Elle est tuée le 28 mai 1871 au cours de la Semaine sanglante.



LES PREMIERS TEMPS DE LA III^e RÉPUBLIQUE

1871-1900

La III^e République se construit dans l'urgence de la défaite française contre la Prusse en 1870. La Commune de Paris et ses aspirations sociales sont violemment réprimées lors de la « Semaine sanglante » du 21 au 28 mai 1871 — qui fera près de 20.000 morts — tout comme la révolte de Mokrani en Algérie en 1871, insurrection qui mobilise près d'un tiers de la population algérienne. Les acteurs de ces mouvements sont déportés le plus loin possible de la métropole, par exemple en Nouvelle-Calédonie où ils sont soumis aux travaux forcés, d'autres doivent de fuir l'étranger pour éviter l'incarcération ou la déportation, comme la commandante russe Elisabeth Dmitrieff. Alors que le territoire ultramarin français ne cesse de croître et que l'Asie est plus proche que jamais avec la construction du canal de Suez (1869), l'empire colonial de la III^e République s'accompagne d'une systématisation des inégalités raciales dans les colonies. L'Europe se partage les zones d'influence en Afrique à la conférence de Berlin (1884) pendant que les foules européennes protestent pour voir les « sauvages » exhibés lors des expositions universelles et coloniales de 1876, 1889 ou 1900 ou au Jardin d'acclimatation de Paris.

À cette époque d'expansion coloniale, la France devient paradoxalement, et notamment Paris, **carrefour du monde arabe**, accueillant des militants qui s'engagent pour réformer l'Empire ottoman. En 1887, la République impose le Code de l'indigénat dans ses colonies, distinguant les citoyens français des sujets français, qui sont privés de la majeure partie de leurs libertés et de leurs droits politiques, amorçant ainsi une justice à deux niveaux. La première loi sur la naturalisation (1889) manque de façon durable la frontière entre les citoyens et les exclus de la politique: les étrangers, les colonisés et les femmes. Exception à la règle, le Cubain Severiano de Heredia est élu député de Paris en 1891. L'opposition à la pensée dominante est insupportable et c'est relayée que par quelques élus et avant tout sous des colonnes ou par les militants communistes, ainsi que les femmes sont toujours méprisées en dehors de la vie politique et militante. Si en 1895 est créée la Fédération française des sociétés féministes, celle-ci ne voit avant tout des associations philanthropiques pour aider les démunis et peu de mouvements radicaux.



Portrait de Severiano de Heredia, député de Paris en 1891. À l'arrière-plan, on voit le dôme de la Sorbonne.

Paris, carrefour du monde arabe

Après que la France a gagné une influence en Espagne et au Proche-Orient, libéraux, socialistes, anarchistes, Espagnols et autres, participants de l'Empire ottoman, affluent dans l'Hexagone. Ils apportent des principes, des idées politiques, des idées de progrès, le mouvement politique républicain ou l'indépendantisme à l'époque des années 1870-80. Ils influencent les politiques et les idées de la III^e République française. Ils ont joué un rôle important dans la vie politique et sociale de la France de la fin du XIX^e siècle.

PORTRAIT

Severiano DE HEREDIA (1830-1901)

Né en 1830 à Cuba dans une famille de gens de couleur libre, il fut exilé de France et obtint sa nationalité par décret en 1875. Il fut élu député de Paris en 1891. Il fut élu député de Paris en 1891. Il fut élu député de Paris en 1891. Il fut élu député de Paris en 1891.

« Peut-être que les femmes aiment les révoltes. Nous ne valons pas mieux que les hommes mais le pouvoir ne nous a pas encore corrompus. »

— Louise Michel, 1870



Portrait de Louise Michel, députée de Paris en 1893.

LA BELLE ÉPOQUE ET LES COMBATS DU SIÈCLE

1900-1920

Au début du XX^e siècle, la France de la III^e République étend son empire colonial et n'a d'autre rival que l'Empire britannique. Le général Mangin propose en 1910 la formation d'une armée en Afrique capable de vaincre l'Allemagne, la « Force noire ». L'idée porte ses fruits malgré les protestations de députés socialistes comme Jean Jaurès ou **Hégésippe Jean Légitimus**. La politique d'expansion coloniale commence à être soutenue par l'opinion publique, même si on trouve des critiques virulentes dans les rangs de l'extrême-gauche et dans des journaux satiriques et anarchistes comme **L'Assiette au beurre**. De nouveaux rapports de force voient le jour après la Première Guerre mondiale. La France a fait participer tout son Empire à l'effort de guerre et les colonisés espèrent voir leurs engagements reconnus par la métropole et obtenir des droits égaux. En 1919, l'émir Khaled revendique sans succès l'égalité juridique et politique pour les Algériens alors que le député **Blaise Diagne** obtient dès 1916 la pleine citoyenneté pour les conscrits habitant les « Quatre Communes » au Sénégal (mais pas dans le reste de la colonie, ni en Afrique-occidentale française [A.-O.F.]). En l'absence de réformes majeures, l'anticolonialisme militant sort renforcé de la guerre ; il est porté par des étudiants et des travailleurs installés en métropole comme l'Indochinois Hô Chi Minh, les nationalistes chinois du mouvement Travail-Études, ou des étudiants et militants originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne, des Antilles, de Madagascar et de La Réunion.

Dans le même mouvement, les femmes réitèrent leurs revendications pour une égalité civile et politique après avoir été omniprésentes dans les usines, les campagnes ou les services sanitaires pendant la guerre. En Grande-Bretagne, l'action de l'Union sociale et politique des femmes (créée en 1903) et les grandes manifestations de 1910 aboutissent au droit de vote pour les femmes de plus de 30 ans en 1918 — comme en Allemagne en 1919 et aux États-Unis en 1920. En France, alors qu'**Hubertine Auclert** et Madeleine Pelletier se sont présentées aux élections législatives pour « provoquer » l'opinion publique dès 1910, l'Union française pour le suffrage des femmes ne parvient pas à briser le plafond de verre. Au lendemain de la guerre, en 1919, le droit de vote des femmes est entériné par l'Assemblée nationale (344 voix contre 97) sur proposition d'Aristide Briand, mais le Sénat rejette ce projet deux ans plus tard (156 voix contre 134). L'immobilisme domine cette période d'après-guerre.



LA BELLE ÉPOQUE ET LES COMBATS DU SIÈCLE

1900-1920

Au début du XX^e siècle, la France de la III^e République étend son empire colonial et n'a d'autre rival que l'Empire britannique. Le général Mangin propose en 1910 la formation d'une armée en Afrique capable de vaincre l'Allemagne, la « Force noire ». L'idée porte ses fruits malgré les protestations de députés socialistes comme Jean Jaurès ou Hégésippe Jean Legitimus. La politique d'expansion coloniale commence à être soutenue par l'opinion publique, même si on trouve des critiques virulentes dans les rangs de l'extrême gauche et dans des journaux satiriques et anarchistes comme *L'Assiette au beurre*. De nouveaux rapports de force voient le jour après la première Guerre mondiale. La France a fait participer tout son Empire à l'effort de guerre et les colonisés espèrent voir leurs engagements reconnus par la métropole et obtenir des droits égaux. En 1919, Pinard Khait revendique sans succès l'égalité juridique et politique pour les Algériens alors que le député Blaise Diagne obtient dès 1916 la pleine citoyenneté pour les concitoyens habitant les « Quatre Colonies » au Sénégal (mais pas dans le reste de la colonie ni en Afrique occidentale française [A.O.F.]). En l'absence de réformes immédiates, l'anticolonialisme naissant sort renforcé de la guerre : il est porté par des étudiants et des travailleurs installés en métropole comme l'indochinois Ho Chi Minh, les nationalistes chinois du mouvement Travail-Étude, ou des étudiants et militants originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne, des Antilles, de Madagascar et de La Réunion.

Dans le même mouvement, les femmes réclament leurs revendications pour une égalité civique et politique après avoir été omises pendant la guerre. En Grande-Bretagne, l'action de l'Union sociale et politique des femmes fondée en 1902 et les grandes manifestations de 1910 aboutissent au droit de vote pour les femmes de plus de 30 ans en 1918 — comme en Allemagne en 1919 et aux États-Unis en 1920. En France, alors qu'Hubertine Auclert et Madeleine Pelletier se sont présentées aux élections législatives pour « provoquer » l'opinion publique dès 1910, l'Union française pour le suffrage des femmes ne parvient pas à livrer le plafond de verre. Au lendemain de la guerre, en 1919, le droit de vote des femmes est entravé par l'Assemblée nationale (344 voix contre 373) sur proposition d'Henri Brand, mais le Sénat rejette ce projet deux ans plus tard (314 voix contre 134). L'immobilité domine cette période d'après-guerre.

PROFANE



Blaise DIAIGNE (1872-1941)
et **Hégésippe Jean LEGITIMUS (1865-1944)**

Né sur l'île de Gorée (Sénégal), Blaise Diagne est élu député en 1911. Il est le premier député noir originaire d'Afrique de la III^e République et sera deux fois ministre d'État aux colonies (1911-1912) sous des ministres qualifiés de « blancs ». Un mouvement comme celui à which qui avait alors progressé le victorieux Hégésippe Jean Legitimus (député de la Seine) sera plus tard élu à la Chambre le 10 mai 1919. Hégésippe Jean Legitimus est un député de la Seine (Seine-Inférieure) et un membre du mouvement ouvrier de l'extrême gauche. Il est élu à la Chambre le 10 mai 1919. Il est élu à la Chambre le 10 mai 1919.



Hubertine Auclert et Madeleine Pelletier en 1910.

PROFANE



Hubertine AUCLERT (1848-1914)

Une des 14000 au début d'une femme républicaine, elle grandit sous le toit de son père au sein de la France catholique et républicaine. Elle est la première à être élue députée en 1901. Elle est la première à être élue députée en 1901. Elle est la première à être élue députée en 1901.



« Nous nous dressons à l'heure actuelle pour défendre les intérêts de ces affranchis d'hier, qui sont vos exploités d'aujourd'hui. »

Hégésippe Jean Legitimus, 1910

L'Assiette au beurre
Ce hebdomadaire satirique fondé par Louis Legitimus et Schœffer, un journal politique, satirique et socialiste, est l'un des plus importants journaux de l'époque. Il est fondé par Louis Legitimus et Schœffer, un journal politique, satirique et socialiste, est l'un des plus importants journaux de l'époque.



« Je n'ai pas l'air d'une asservie, comme les autres femmes, évidemment, je suis née plusieurs siècles trop tôt. »

Hubertine Auclert, 16 septembre 1904



5

FEMMES ET HOMMES POLITIQUES
PARTIE DIVERSES, ÉMULISE

LE TEMPS DES ENGAGEMENTS ET DES RÉFORMES

1920-1944

Malgré la fermeture progressive des frontières à l'immigration au milieu des années 1920 et la montée de la xénophobie, la France est toujours perçue comme une terre d'accueil, de mixité et de diversité. C'est l'un des rares pays au monde qui donne sa chance à des personnes issues des colonies et de l'immigration, comme les artistes Joséphine Baker ou Habib Benglia, les écrivains et penseurs René Maran, Aimé Césaire ou Claude McKay, qui intègrent l'*intelligentsia*, ou les représentants d'outre-mer qui deviennent députés ou membres de plusieurs gouvernements, à l'image de **Gratien Candace** et **Auguste Brunet**. Sur cette période des « Années folles », tenue par le maintien d'un ordre moral conservateur attaché aux traditions, souffle néanmoins un vent de liberté. Les femmes peinent à conserver la place qu'elles avaient acquise pendant la guerre et à en tirer des bénéfices sur le plan politique. Pour les ultramarins, la période oscille entre intégration et persistance des discriminations.

En 1926 est inaugurée la Grande Mosquée de Paris, tant symbole d'une volonté de soutenir un Islam sous l'emprise coloniale que signe de la reconnaissance par la France du sacrifice des soldats musulmans durant la Grande Guerre. À partir des années 1930, l'Hexagone est frappé par la Grande Dépression et confronté aux vagues d'immigration d'Espagnols et d'Italiens qui, conjuguées à **l'arrivée des Arméniens** et des juifs d'Europe centrale, continuent d'alimenter la xénophobie des Français. En 1932, la « loi protégeant la main-d'œuvre nationale » est votée par le Parlement, alors qu'au même moment Raphaël Élizé, né en Martinique, est élu maire de Sablé-sur-Sarthe. Cette loi limite la présence des travailleurs étrangers dans les entreprises par un quota fixé à 10 % et provoque des expulsions massives d'immigrés. Le Front populaire (1936) avec Léon Blum comme chef du gouvernement issu d'une coalition de gauche, nomme trois femmes sous-secrétaires d'État — **Irène Joliot-Curie**, **Suzanne Lacore** et **Cécile Brunschvicg** — alors qu'elles n'ont toujours pas le droit de vote. La même année, l'Assemblée nationale accepte le droit de vote des femmes mais le Sénat refuse une nouvelle fois. Irène Joliot-Curie démissionne au bout de trois mois : ni elle ni ses collègues n'ont droit à la parole au Palais Bourbon. Une décennie plus tard, le droit de vote des femmes sera enfin entériné par le gouvernement provisoire de la République en 1944, après la parenthèse vichyste.



Assemblée nationale (1914) (photographie de l'époque)

LE TEMPS DES ENGAGEMENTS ET DES RÉFORMES

1920-1944

Malgré la fermeture progressive des frontières à l'immigration au milieu des années 1920 et la montée de la xénophobie, la France est toujours perçue comme une terre d'accueil, de diversité. C'est l'un des rares pays au monde qui donne sa chance à des personnes issues des colonies et de l'étranger, comme les prières posthumes à Jeanne d'Arc, les écrivains et penseurs René Maritain, André Gide ou Claude Lévi-Strauss, qui intègrent l'indépendance, ou les représentants d'outre-mer qui deviennent députés ou membres de plusieurs gouvernements, à l'image de **Gratien Candace** et **Auguste Brunet**. Sur cette période des « Années folles », tenue par le maintien d'un ordre moral conservateur attaché aux traditions, se crée néanmoins un vent de liberté. Les femmes prient à connaître la place qu'elles avaient occupée pendant la guerre et à en tirer des bénéfices sur le plan politique. Pour les ultramarins, la période oscille entre migration et protestance des discriminations.

En 1926 est inaugurée la Grande Mosquée de Paris, tant symbole d'une volonté de courtiser un islam que l'empire colonial que signe de la reconnaissance par la France du sacrifice des soldats musulmans durant la Grande Guerre. À partir des années 1930, l'immigration est frappée par la Grande Dépression et confondu avec les vagues d'immigration d'Espagne et d'Italie qui, conduites à l'arrivée des Arméniens et des juifs d'Europe centrale, contribuent à alimenter la xénophobie des Français. En 1932, la loi protège la main-d'œuvre nationale et est votée par le Parlement, alors qu'un même moment Rachid Elmi, né en Martinique, est élu maire de Salsigne-Sainte-Croix. Cette loi limite la présence des travailleurs étrangers dans les entreprises par un quota fixé à 10 % et provoque des migrations massives d'étrangers. Le Front populaire (1936) avec Léon Blum comme chef de gouvernement sauve d'une coalition de gauche, nombre de femmes issues d'Algérie d'États-Unis, Irlande, Italie, Espagne et de la République. Cette loi limite la présence des travailleurs étrangers dans les entreprises par un quota fixé à 10 % et provoque des migrations massives d'étrangers. Le Front populaire (1936) avec Léon Blum comme chef de gouvernement sauve d'une coalition de gauche, nombre de femmes issues d'Algérie d'États-Unis, Irlande, Italie, Espagne et de la République en 1944, après la parenthèse vichyste.

PORTRAIT

Irène JOUOT-CURIE (1862-1946)
Suzanne LACORE (1875-1972)
et Cécile BRUNSCHWIC (1877-1940)

Les femmes ont le droit de voter en 1944, de faire partie du gouvernement — la sénatrice Suzanne Lacore. Le sénateur Pierre Jéru-Jéru-Curie et la députée Cécile Brunshwicz ont voté le statut de la France sur les droits accordés aux femmes. Elles ont voté de tous les suffrages et ont représenté une République nouvelle, les femmes en avaient représenté depuis plus de 100 ans. Elles n'ont alors que des voix contre le régime colonial, la France ou les Algériens ont voté le statut de la République en 1944, après la parenthèse vichyste.



PORTRAIT



Gratien CANDACE (1878-1962)
et Auguste BRUNET (1876-1967)
Gratien Candace député de la Guadeloupe de 1902 à 1940 et Auguste Brunet député de La Réunion de 1904 à 1940 ont été les deux premiers députés d'outre-mer. Ils ont été élus à la suite de la loi sur l'élection des députés de 1902. Auguste Brunet est un représentant de l'Empire français au moment de son départ. Auguste Brunet, élu député, représente la France de l'immigration d'outre-mer. Il a été élu député de la Réunion de 1904 à 1940.



Manifestation pour le statut de la France (1936)

« Tous les ressortissants des territoires d'outre-mer ont la qualité de citoyens au même titre que les nationaux français de la métropole ou des territoires d'outre-mer. »

1944 (Statut de l'outre-mer)



L'arrivée des Arméniens

La génocide des populations arméniennes de l'Empire ottoman en 1915 par les militaires turcs est le point de départ d'un exode massif de réfugiés vers l'Europe du Sud. En 1920, environ 400 000 Arméniens arrivent en France et 1930. Ils s'installent dans les villes de France et à Paris. L'arrivée de nombreux réfugiés en France est le résultat de leur installation en France. Ils ont été accueillis par le gouvernement français et ont contribué à la reconstruction nationale.



« Votre présence seule signifie beaucoup de choses. »

Léon Blum à Suzanne Lacore, 1936

LE TEMPS DES RUPTURES

1944-1962

La Seconde Guerre mondiale a marqué une véritable rupture dans l'histoire sociale et politique de la France. Toutes et tous ont pris part à l'effort de guerre : les forces des colonies, les immigrés et les femmes. La République accorde enfin **le droit de vote aux femmes (1944)** présentes, encore une fois en première ligne, dans les usines, les champs et les services sanitaires. Cette génération est marquée par la première femme ministre, Germaine Poinso-Chapuis, députée du Mouvement républicain populaire (MRP) qui accède à des fonctions ministérielles à la Santé en novembre 1947. Elle déclare alors que « *l'immigration est nécessaire au redressement du pays* ». Au même moment, dans les colonies, un appel à la considération et à l'autonomie résonne. Des soulèvements en Polynésie animés par le leader indépendantiste **Pouvana'a a Oopa** aux répressions des émeutes de Madagascar en passant par l'Indochine où le Viêt-Minh proclame l'indépendance en septembre 1945, ou l'Algérie avec la répression du soulèvement de mai 1945 dans le Constantinois, les aspirations indépendantistes et autonomistes sont incarnées par des représentants politiques emblématiques qui portent la voix de leur peuple. En 1946, la départementalisation de « vieilles colonies » (Guadeloupe, Martinique, Réunion et Guyane) comme l'abolition du Code de l'indigénat et la « loi Houphouët-Boigny » (11 avril 1946) supprimant le travail forcé en Afrique, engagent un processus de réformes qu'accompagne l'arrivée à l'Assemblée nationale d'une nouvelle génération d'élus issus de l'Empire colonial, aux côtés de la première génération d'élues issue des réformes électorales de 1944-1945. En Algérie, le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), créé en octobre 1946 par Messali Hadj, domine la vie électorale, mais les autorités françaises manipulent les élections de peur que celui-ci ne s'impose. Face au conservatisme des fonctionnaires, militaires et colons, les militants redoublent d'efforts et de mobilisation pour acquérir de nouveaux droits.

En une décennie, les mouvements politiques ultramarins font basculer l'édifice impérial, notamment après la défaite de Diên Biên Phu (1954), la fin des comptoirs indiens et la déroute de Suez (1956) ; ils préfigurent les indépendances tunisienne et marocaine et le début du conflit au Cameroun (1955) entre l'UPC et la France alliée aux élites locales légitimistes. Jusqu'à la fin des décolonisations, la situation politique est complexe, malgré une représentation électorale sans précédent mais au pouvoir politique limité — c'est dans ce contexte que **Nafissa Sid Cara** est la première femme originaire du Maghreb secrétaire d'État en 1959, jusqu'au choc du 17 octobre 1961, où une centaine de manifestants algériens sont tués au cœur de Paris.



LE TEMPS DES RUPTURES

1944-1962

PORTRAIT



Nafissa SID CARA
(1916-2002)

Née en 1916 à Sétif (Algérie), elle est élue députée en 1958 sous la bannière du Mouvement algérien de libération nationale. Elle est ministre, secrétaire d'État et députée. Elle est la première femme algérienne à occuper un poste de haut fonctionnaire dans le gouvernement français.

« C'est en 1945 [...] Le choc que je ressentis devant l'impitoyable boucherie qui provoqua la mort de plusieurs milliers de musulmans, je ne l'ai jamais oublié. Là se cimente mon nationalisme. »

Hubert Tassin, 1988



La Seconde Guerre mondiale a marqué une véritable rupture dans l'histoire sociale et politique de la France. Toutes et tous ont pris part à l'effort de guerre, les forces des colonies, les immigrés et les femmes. La République accorde enfin le **droit de vote aux femmes (1944)** précipitée, encore une fois en première ligne, dans la victoire. Les champs et les services sanitaires. Cette génération est marquée par la première femme ministre, Germaine Poinso-Chapuis, députée du Mouvement républicain populaire (MRP) qui accède à des fonctions ministérielles à la Libération en novembre 1947. Elle déclare alors que « l'émancipation est nécessaire au redressement du pays ». Au même moment, dans les colonies, un appel à la corrélation et à l'autonomie résonne. Des soulèvements en Algérie sont marqués par le leader indépendantiste **Pouvana's a Cogo** aux élections de Madagascar en passant par l'Indochine où le Viet-Minh proclame l'indépendance en septembre 1945, ou l'Algérie avec la répression du soulèvement de mai 1945 dans le Constantinois. Les aspirations indépendantistes et autonomistes sont incarnées par des représentants politiques emblématiques qui portent la voix de leur peuple. En 1946, la décolonisation est de « vieilles colonies » (Guadeloupe, Martinique, Réunion et Guyane) comme l'abolition du Code de l'indigénat et la « loi Houphouët-Boigny » (7 avril 1946) représentent le travail forcé en Afrique, engageant un processus de réformes qu'accompagne l'arrivée à l'Assemblée nationale d'une nouvelle génération d'élus issus de l'Empire colonial, aux côtés de la première génération d'élus issus des réformes électorales de 1944-1945. Le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), créé en octobre 1946 par Messali Hadj, domine la vie politique, mais les autorités françaises empêchent les élections de peur que celui-ci n'impose. Face au conservatisme des fonctionnaires, militaires et colons, les militants redoublent d'efforts et de mobilisation pour acquiescer de nouveaux droits.

En une décennie, les mouvements politiques ultramarins font basculer l'édifice impérial, notamment après la défaite de Dien-Bien-Phu (1954), la fin des composites indiens et la déroute de Suez (1956) ; ils préfigurent les indépendances tunisienne et marocaine et le début de conflits au Cameroun (1955) entre l'UPC et la France allié aux élites locales nigérianes. Jusqu'à la fin des décennies 1950, la situation politique est complexe, malgré une représentation électorale sans précédent mais un pouvoir politique limité... c'est dans ce contexte que **Nafissa Sid Cara** est la première femme algérienne du Maghreb secrétaire d'État en 1960, jusqu'au choc du 17 octobre 1961, où une centaine de manifestants algériens sont tués au cœur de Paris.

Le droit de vote des femmes (1944)

Le droit de vote est « accordé » aux femmes par le Comité Français de Libération Nationale. Après l'indépendance de 1945, il sera étendu qu'« au féminin » aux élections et algériens pour les mêmes élections que les hommes ». Le premier scrutin, qui permet aux femmes de voter est celui communal, en 1946. Le droit de vote des femmes est accordé en 1945 par la loi n° 100 du 15 juillet 1945 qui organise les élections locales. Les femmes ont le droit de voter à l'Assemblée nationale en 1946, le premier d'après la guerre. Les femmes ont le droit de voter dans le cadre de la Constitution de la IV^e République. Mais, à partir de novembre 1958, les corps électifs sont organisés par le système électoral de la V^e République et le jeu des partis.



PORTRAIT

Pouvana's A COGO
(1915-1987)

Née le 20 mai 1915 à Maurice-Ben-Souffrent, femme politique et militante anticoloniale guinéenne. Elle consécra sa vie à la lutte contre le colonialisme français. Son engagement se voit dans l'élection en 1946, en 1948 puis en 1950 à l'Assemblée nationale, puis en 1951. Elle joua un rôle de premier plan dans la lutte pour l'indépendance de la Guinée. Elle fut élue députée en 1957 et ministre en 1958. Elle fut élue députée en 1957 et ministre en 1958. Elle fut élue députée en 1957 et ministre en 1958.



« Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. »

Simone de Beauvoir, Le Deuxième Sexe, 1949

INTÉGRATION ET REPRÉSENTATION

1962-1983

Les années 1960 marquent le renouveau des luttes féministes, mais cela n'impacte que faiblement leur présence à l'Assemblée nationale (1,7 % en 1962, 4 % en 1978 et 5,5 % en 1981, contre 2 % au Sénat en 1980 guère plus qu'en 1962 où elles étaient représentées à 1,9 %). Quelques rares figures trouvent progressivement leur place dans les ministères, à l'image de **Françoise Giroud**, première secrétaire d'État à la Condition féminine en 1974. Le Mouvement de Libération des Femmes (MLF), créé en 1971, remet en cause le militantisme traditionnel et privilégie les manifestations et les pétitions. Le MLF va porter le combat pour la contraception et l'avortement, et le « Manifeste des 343 » en 1971 suivi du « procès de Bobigny » en 1972, au cours duquel quatre femmes sont jugées pour avoir avorté ou pour complicité d'avortement, font évoluer les positions sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG), dépenalisée par la « loi Veil » en 1975.

À la suite des indépendances, la France profite de la fin de la période de prospérité des Trente Glorieuses avant d'affronter la crise économique consécutive au choc pétrolier de 1973. L'Hexagone est alors une terre d'immigration pour les populations de ses anciennes colonies, pour les ultramarins *via* le Bumidom, pour les Algériens, Tunisiens ou Marocains mais aussi en premier lieu pour **les pieds-noirs rapatriés**. C'est aussi le cas pour les migrants portugais et espagnols, ainsi que pour les réfugiés, notamment les *Boat people* vietnamiens et les Iraniens fuyant la révolution islamique de 1979. En réaction à ces vagues migratoires se développe un sentiment xénophobe qui trouve son expression dans une nouvelle force politique, le Front national (FN), créé en 1972. Pour protester contre la stigmatisation des immigrés, **la Marche pour l'égalité et contre le racisme** traverse la France en 1983, un an avant l'élection au Parlement européen de dix députés FN. Un double processus — vague xénophobe et valorisation des immigrations — caractérise les années suivantes avec, d'un côté, les « clandestins de la République », population noire, maghrébine ou asiatique et, de l'autre, certains de leurs représentants, figures emblématiques d'une élite populaire et reconnue — comme le président du Sénat **Gaston Monnerville** dans les années 1960 — mais qui restent des exceptions au cours de ces deux décennies, durant lesquelles très peu de candidats issus des « diversités » (le terme s'impose alors) sont élus tant au plan local que national, à l'exception d'ultramarins, de descendants d'Arméniens ou de pieds-noirs.

ÉGALITÉ ET PARITÉ EN DÉBAT

1983-2005

La fin du XX^e siècle est marquée par de nombreux bouleversements : l'avènement d'internet et la tertiarisation de l'économie, l'effondrement du bloc soviétique et l'entrée de la deuxième génération issue de l'immigration sur le marché du travail. Ces changements orientent la société dans la recherche de libertés individuelles et d'une meilleure représentation démocratique. Dans le même temps, SOS Racisme — association fondée en 1984 par des proches du Parti socialiste comme Harlem Désir — s'organise pour faire barrière au Front national et dénoncer le racisme ambiant. Le 12 juillet 1998, près d'un million de personnes issues de « *toutes les diversités de la Nation* » exultent ensemble sur les Champs-Élysées lors de la victoire de la France à la Coupe du monde de football. C'est la victoire de la France *Black-Blanc-Beur*, qui fait de « *ses différences une force* ». Mais les oppositions politiques sur l'« intégration » et l'« assimilation » reviennent rapidement dans le débat public. Les attentats du 11 septembre 2001 et **la campagne présidentielle de 2002** marquent le retour au premier plan des problématiques d'intégration et d'immigration alors même que la « loi Taubira » sur la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité, tout juste adoptée, marque l'évolution du rapport de la France à l'histoire coloniale.

Alors que la mondialisation s'accélère, des associations et des militants, à l'image de **Gisèle Halimi**, cherchent à mettre la France face à ses contradictions : quelle liberté, quelle égalité, quelle fraternité si l'on ne prend pas en compte les multiples facettes qui composent l'identité française ? La tension sociale se cristallise autour des « banlieues » et des « jeunes des quartiers ». Ces nouvelles générations ont grandi en métropole dans des zones délaissées par l'État, à l'écart des centres-ville. Face à une société qui les ignore, les invisibilise et les discrimine, ils peinent à trouver leur place. En 2005, c'est l'embrasement. Après la mort de deux jeunes de 15 et 17 ans à Clichy-sous-Bois, des émeutes éclatent dans toute la France, révélatrices d'un pays qui peine à prendre en compte toutes ses diversités. Dans le même temps, ces deux décennies sont marquées par l'émergence d'élus issus des « diversités visibles » (terme qui émerge alors) tels Roger Bambuck, Lucette Michaux-Chevry, Azouz Begag ou **Kofi Yamgnane** ainsi que des femmes politiques de premier plan à l'image de Christiane Taubira, Nicole Questiaux, Édith Cresson, Edwige Avice, Yvette Roudy, Michèle Alliot-Marie ou Élisabeth Guigou.



ÉGALITÉ ET PARITÉ EN DÉBAT

1983-2005

Le fin de siècle est marqué par de nombreux bouleversements : l'avènement d'internet et la tertiarisation de l'économie, l'affaiblissement du bloc soviétique et l'arrivée de la deuxième génération issue de l'immigration sur le marché du travail. Ces changements orientent la société dans la recherche de thèmes inclusivistes et d'une méthode de représentation démocratique. Dans le même temps, SOS Racisme — association fondée en 1984 par des proches du Parti socialiste comme Harlem Desir — s'organise pour faire barrierer au Front national et dénoncer le racisme ambiant. Le 12 juillet 1988, près d'un million de personnes lèvent de « toutes les diversités de la Nation » un drapeau ensemble sur les Champs-Élysées à la suite de la victoire de la France à la Coupe du monde de football. C'est le victoire de la France Black-Beau-Bour, qui fait de « ses différences une force ». Mais les oppositions politiques sur l'intégration et la assimilation reviennent rapidement dans le débat public. Les attentats du 11 septembre 2001 et la campagne présidentielle de 2002 marquent le retour au premier plan des problématiques d'intégration et d'immigration alors même que la « loi Taubira » sur la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité, tout juste adoptée, marque l'évolution du rapport de la France à l'histoire coloniale.

Alors que la mondialisation s'accroît, des associations et des militants, à l'image de Ghislaine Halimi, cherchent à mettre la France face à ses contradictions : quelle liberté, quelle égalité, quelle fraternité en fait le grand pays en compte les municipalités françaises qui composent l'État français ? La France sociale se cristallise autour des « banlieues » et des « jeunes des quartiers ». Ces nouvelles générations ont grandi en métropole dans des zones délaissées par l'État, à l'écart des centres-villes. Face à une société qui a les gros, les immobiles et les diplômés, ils cherchent à trouver leur place. En 2005, c'est l'explosion. Après le meurtre de deux jeunes de 15 et 17 ans à Clichy-sous-Bois, des émeutes éclatent dans toute la région, révélatrices d'un pays qui peine à prendre en compte toutes ses diversités. Dans le même temps, ces deux diversités sont marquées par l'immigration d'élus tous des « diversités visibles » (terme qui émerge alors) tels Roger Bamuck, Lucette Michaux-Chery, Aboubou Bagaj ou Koffi Yamgnane ainsi que des femmes politiques de premier plan à l'image de Christiane Taubira, Nicole Questiaux, Edith Croisson, Édouard Avocat, Yvette Rouby, Michèle Alliot-Marie ou Elisabeth Douppe.

POURTRAIT



Ghislaine HALIMI
(1957-2023)

Née en Tunisie en 1957, elle devient députée européenne de l'Union libérale européenne (ULE) dans les années 1980 alors que l'Algérie est encore française. Militaire féministe, elle signe le « Manifeste des 343 » en 1971 notamment en soutenant l'engagement à gauche, elle devient députée (1981-1985) puis ambassadrice de la France à l'Indonésie puis à l'ONU. Elle est élue en 2008 après une carrière à l'échelle de la Cour des Comptes, des Universités et des Nations unies.

2 MILLIONS... DE FRANÇAIS... EN 2005... 2 MILLIONS... EN 2002... LA FRANCE ET LE FRONT NATIONAL



Le Front National lors d'une manifestation à Paris le 10 mai 2002. Photo: AFP / Getty Images



Manifestation pour le droit de vote des étrangers en France le 10 mai 2002. Photo: AFP / Getty Images

« J'aime les Nègres marrons, mais aussi tous les insurgés, rebelles, mutins, résistants et abolitionnistes de toutes les époques et de toutes les causes. »

Simone Tardieu, L'Espresso, 16 mai 2002

POURTRAIT

Koffi YAMGNANE (2042)

Né à Dapa en 1942, naturalisé français en 1975, il est élu conseiller municipal de village fédérateur de Sankou-Coum en 1988 puis maire en 1989. C'est comme syndicaliste de l'immigration italienne, en fait partie le syndicat FSI et à l'échelle en 1981. C'est aussi député (1983-1985), ministre général (1984-1987), et député (1987-1991). Il devient député européen à partir de 2005. Il est élu député en 2002. Il est élu député européen en 2002. Il est élu député européen en 2002.



La campagne présidentielle de 2002

La course à la présidence de 2002 a localement marqué la vie politique française. La gauche par elle-même, notamment Christiane Taubira, Edith Croisson, Nicole Questiaux, présente leur candidature — une collaboration sociale (CSC) — contre toute attente. Le premier tour est remporté par Jacques Chirac, candidat de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) qui réunit, et remporte la majorité, le vote du Front national. Lors de l'élection de 2002, les responsables de gauche approuvent le candidat à l'élection de Jacques Chirac et la droite et se font connaître et un million de personnes arrivent pour voter à Paris à 11h.

« Ce sens de la révolte contre tout ce qui me paraît injuste et m'a toujours habitée, [il] a joué un rôle important dans mon itinéraire politique. »

Yvette Rouby, L'Espresso, 10 mai 2002



LE TEMPS DES RUPTURES, DIVERSITÉ ET PARITÉ ?

2005-2021

La crise des banlieues (2005) a marqué une rupture dans le rapport de la France à ses diversités. Le modèle *multiculturel* est critiqué au profit d'une logique *universaliste*. La République se dote néanmoins de lois pour promouvoir la **parité en politique** et des portefeuilles ministériels sont confiés à des personnalités issues de l'immigration comme autant d'exemples d'une « intégration réussie ». Les défis de la crise des *subprimes* en 2008, les attentats terroristes à répétition, la mondialisation, la crise des migrants, la désindustrialisation et la pandémie de Covid-19 ravivent les mêmes problématiques : racisme, xénophobie et repli identitaire. Les oppositions se cristallisent et les manifestations s'enchaînent au même rythme que les gouvernements. Pour autant, les mentalités progressent et les législatures successives voient leur part de députés issus des minorités visibles et de l'immigration augmenter, comme la représentation des femmes dans les assemblées nationales et européennes (71 élues en 2002, 107 en 2007, 155 en 2012 et 224 en 2017, plaçant désormais la France au 17^e rang mondial). Si en 2007, **George Pau-Langevin** est la seule députée élue dans l'Hexagone issue d'une minorité dite « visible » (en dehors des élus ultramarins), ils seront trente-cinq au Palais Bourbon en 2017.

Une nouvelle génération d'élues et d'élus devient le symbole de ce premier quart du XXI^e siècle : de la ministre Fadela Amara à la députée Danièle Obono, du député Pouria Amirshahi au ministre des Anciens Combattants Kader Arif, de la ministre Fleur Pellerin à Tokia Saïfi, du responsable du Parti socialiste Malek Boutih au député Razzy Hammadi, de l'adjointe au maire de Paris Seybah Dagoma à la ministre de la Justice Rachida Dati, du sénateur Jean-Vincent Placé au commissaire à la Diversité et à l'Égalité des chances Yazid Sabeg, de la vice-présidente du Sénat Bariza Khiari à la ministre Najat Vallaud-Belkacem, de la secrétaire d'État Yamina Benguigui au député Belkhir Belhaddad, du ministre Hamlaoui Mekachera au député Hervé Berville, de Saïd Ahamada à **Hussein Bourgi**, de Nora Berra à Jeannette Bougrab, de la ministre des Sports Laura Flessel à Naïma Moutchou, de Karima Delli à Sonia Krimi... Toutes et tous représentent la diversité politique qui s'affirme dans le jeu politique et gouvernemental. Quant à la parité, si elle n'est pas encore atteinte à l'Assemblée nationale et au Sénat, elle progresse indéniablement dans la représentation politique et devient obligatoire dans les élections départementales et régionales.

ELLES ET ILS ONT FAIT LA FRANCE

Depuis la Révolution française, elles et ils ont été des milliers à se battre pour l'égalité et la parité, à se présenter devant les électeurs ou à militer pour leurs idées, à s'engager comme maire, député(e), sénatrice/sénateur, président(e) de région ou de département, mais aussi secrétaire d'État, haut-commissaire ou ministre, de toute opinion politique et de confessions diverses. Elles et ils sont ces « Portraits de France » qui ont choisi et construit la Nation à travers leurs engagements politiques et citoyens. Cette exposition rend hommage à leur histoire, à notre histoire. ■

« Ce travail de mémoire n'est pas une réécriture de notre histoire commune mais un enrichissement et une reconnaissance, en redonnant leur place à tous les enfants de la République et en continuant de l'écrire avec ce que la France est aujourd'hui, c'est-à-dire une nation une et indivisible, mais aussi riche de sa diversité. »

Nadia Hai, ministre déléguée à la Ville, mars 2021

uck, Armand Barbès, Jean Barquissau, Victor Bosch, Maryne Baylet, Claire Bazard, Azouz Begag, Belkhir Belhaddad, Melloubet, Mohamed Salah Bendjeloul, Kaddour Benghabrily, Marie Béquet de Vienne, Nora Barra, Hervé Berville, Marie-Christine Blandin, Élio Blancourt, Max Blancourt, Bonneviel, Kheira Bouabso, Bachagha Saïd Boualouane-Rose Bouchemousse, Jeannette Bougrab, Hussein Bourgin, Frédérique Bredin, Gilberte Brossolette, Marie-Angélique Brunschvicg, Suzanne Buisson, Filippo Buonarroti, Gräfe, stin Catayée, Thérèse Caval, Aimé Césaire, Jeanne Chauvin, Fernand Clerc, Anacharis Cloche, Joseph Combarthe, Daniel Quezin Coulibaly, Seydiah Dagnanis, Emmaëlle Daubie, Louise Dauriat, Rachida Dati, Marie-Christine Deshayes, Léa Digne, ...



ELLES ET ILS ONT FAIT LA FRANCE

Depuis la Révolution française, elles et ils ont été des milliers à se battre pour l'égalité et la parité, à se présenter devant les électeurs ou à militer pour leurs idées, à s'engager comme maire, député(e), sénatrice/sénateur, président(e) de région ou de département, mais aussi secrétaire d'État, haut-commissaire ou ministre, de toute opinion politique et de confessions diverses. Elles et ils sont ces « Portraits de France » qui ont choisi et construit la Nation à travers leurs engagements politiques et citoyens. Cette exposition rend hommage à leur histoire, à notre histoire.



Mills, Pauline Mirac, Mohammed Moutamad, Quoc Minh Vu, Jules Ninine, Roubi Norling, Danielle Obono, Paooua, ge Pau-Langevin, Fleur Pellerin, Monique Peltier, Joséphine Pelil, Cuong Pham Phu, Phay Chau Trinh, Jean-Vincent zanne Ploux, Maria Pognon, Germaine Poinso-Chaput, Pierre-Marie Pory-Papy, Nicole Questiaux, Jacques esahala, Ramamonjy Rahrivelo, Pauline Romart, Josep y-Andrianavalona, Hector Rivièrez, Julien Raimond, Jeo Ericka Bareigts, Abraham Razaly, Achille René-Bolmeu Manon Roland, Johanna Rolland, Pellegrino Rossi, Léoni Ahmed Saadane, Yazid Sabeg, Tokla Saïfi, Chevalier d Mamba Sano, Alice Saunier-Seïtè, Marie-Jeanne Schellinc, Scrivener, Auguste Senghor, Lamine Senghor, Léopold Sék Sid Cara, N'Diaye Sidi el Mokhtar, Marthe Simard, Fily-Dob uel Stéphane, Sira Sylla, Benita Sylvain, Hanila Taqoukiki isilane Taubira, Art hag Tchobnam, Quoc Tien Minh, ...

Abdia, Berty Albrecht, Said Anahada, Ahamadou Aniajo, Robert Ajavon, Fadelia Amara, Pouria Amirshahi, Patrice Anato, Joseph Sourou Apathy, Gabriel d'Arboussier, Gerty Archimède, Kader Arif, Amin Arsalan, David Assouline, Lucie Aubrac, Hubertine Auclert, Olympe Audouard, Louise Reine Audu, Edwige Avice, Adrienne Avril de Sainte-Croix, Audrey Azoulay, Roger Bambuck, Armand Barbès, Jean Barquissau, Victor Basch, Marie Bashkirtseff, Lucie Baud, Évelyne Baylet, Claire Bazard, Azouz Begag, Belkhir Belhaddad, Jean-Baptiste Belley, Nicole Belloubet, Mohamed Salah Bendjelloul, Kaddour Benghabrit, Yamina Benguigui, Chérif Benhabyles, Marie Béquet de Vienne, Nora Berra, Hervé Berville, Cyrille Bissette, Léopold Bissol, Marie-Christine Blandin, Élie Bloncourt, Max Bloncourt, Barthélémy Boganda, Marie Bonneval, Kheira Bouabsa, Bachagha Saïd Boualam, Huguelle Bouchardeau, Marie-Rose Bouchemousse, Jeannette Bougrab, Hussein Bourgi, Malek Boutih, Madeleine Braun, Frédérique Bredin, Gilberte Brossolette, Marie-Angélique Brûlon, Auguste Brunet, Cécile Brunschvicg, Suzanne Buisson, Filippo Buonarroti, Gratien Candace, François Carpot, Justin Catayée, Thérèse Caval, Almé Césaire, Jeanne Chauvin, Amilcare Cipriani, Étienne Clavière, Fernand Clerc, Anacharsis Cloots, Joseph Conombo, Luigi Corvetto, Marie Couette, Daniel Ouezzin Coulibaly, Seybah Dagoma, Emmerich Joseph de Dalberg, Julie-Victoire Daubié, Louise Dauriat, Rachida Dati, Claire Davinroy, Andrée Defferre-Aboulker, Alice Delaunay, Louis Delgrès, Alcide Delmont, Claire Démar, Maria Deraismes, Jeanne Deroin, Lucile Desmoulins, Martha Desrumaux, Marcelle Devaud, Patrick Devedjian, Mamadou Dia, Blaise Diagne, Yacine Diallo, Hamadoun Dicko, Marie-Madeleine Dienesch, Galandou Diouf, Élisabeth Dmitrieff, Georgina Dufoux, Jean Dupont, Marguerite Durand, Barthélémy Durand Valantin, Paul Dussac, Félix Éboué, Eugénie Éboué-Tell, Raphaël Élizé, Émir Khaled, Jean Félix-Tchicaya, Laura Flessel, Antoinette Fouque, Cécile Fournel, Ahmed Francis, Gustave Franconie, Mathilde Gabriel-Péri, Désirée Gay, Léon Gambetta, Gaston Gerville-Réache, Denise Ginollin, Françoise Giroud, Victorine Gorget, Olympe de Gouges, Hassan Gouled, Marie-Thérèse Goutmann, Georges Gratiant, Nicolas Grunitzki, Élisabeth Guigou, Louis Guizot, Messali Hadj, Abdelkader Hadj-Ali, Gisèle Halimi, Diiri Hamani, Razzy Hammadi, Nicole de Hautecloque, Léopold Héder, Léopold Hélène, Severiano de Heredia, Annie Hervé, Hồ Chí Minh, Louis Aloÿs de Hohenlohe, Kojo Tovalou Houénou, Félix Houphouët-Boigny, Léon Hovnanian, Louis Hunkarin, Hégesippe Ibéné, Adīb Ishāq, Anna Jaclard, Louis-Joseph Janvier, Henri Jibrayel, Irène Joliot-Curie, Éva Joly, Richard Kaloï, Caroline Kauffmann, Aoua Keïta, Mobido Keïta, Fadila Khattabi, Rebiha Khebtani, Bariza Khizar, Joseph Klifa, Bégnon-Damien Koné, Tiemoko Garan Kouyaté, Sonia Krimi, Aïna Kuric, Moussa Ahmed Idriss, Marie La Cécilia, Claire Lacombe, Suzanne Lacore, Paul Lafargue, Joseph Lagrosillière, Catherine Lalumière, Amadou Lamine-Guèye, Marie-Hélène Lefaucheur, Hégesippe Jean Légitimus, Nathalie Lemel, Henry Lémery, Rachel Lempereur, Noëlle Lenoir, André Léo, Madeleine Léo-Lagrange, Pauline Léon, Léon de Lépervenche, Pierre-Joseph Lion, Gabriel Lisette, Janvier Litté, Hubert Maga, Ali Mallem, Marie Manière, Jean-Paul Marat, Laura Marx, Louisy Mathieu, Victor Mazuline, André-Marie Mbida, Hamlaoui Mekachera, Suzanne Melvil-Bloncourt, Étienne Mentor, Lucette Michaux-Chevry, Louise Michel, Jean-Baptiste Mills, Paule Minck, Mohamed Mokhtari, Gaston Monnerville, José Moustache, Naïma Moutchou, Jules Ninine, Raoul Norling, Danièle Obono, Pouvana'o a Oopa, Thomas Paine, George Pau-Langevin, Fleur Pellerin, Monique Pelletier, Joséphine Pencalet, Camille Petit, Olga Petit, Cuong Pham Phu, Phan Châu Trinh, Jean-Vincent Placé, Édouard Planque, Suzanne Ploux, Maria Pognon, Germaine Poinso-Chapuis, Eugénie Potonié-Pierre, Pierre-Marie Pory-Papy, Nicole Questiaux, Jacques Rabemananjara, Gisèle Rabesahala, Ramamonjy Raheivelo, Pauline Ramart, Joseph Raseta, Joseph Ravoahangy-Andrianavalona, Hector Rivlière, Julien Raimond, Jean Ralaimongo, Jules Ranaivo, Ericka Bareigts, Abraham Razafy, Achille René-Boisneuf, Ahmed Riza, Gilberte Roca, Manon Roland, Johanna Rolland, Pellegrino Rossi, Léonie Rouzade, Clémence Royer, Ahmed Saadane, Yazid Sabeg, Tokia Saïfi, Chevalier de Saint-George, Yaqub Sannu, Mamba Sano, Alice Saunier-Seïté, Marie-Jeanne Schellinck, Robert Schumann, Christiane Scrivener, Auguste Senghor, Lamine Senghor, Léopold Sédar Senghor, Li Shizeng, Nafissa Sid Cara, N'Diaye Sidi el Mokhtar, Marthe Simard, Fily-Dabo Sissoko, Eugène Spuller, Samuel Stéphan, Sira Sylla, Benito Sylvain, Hanifa Taguelmint, Buon Tan, Angelo Tasca, Christiane Taubira, Archag Tchobanian, Oscar Temaru, Marthe Tesson, Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt, Pierre Thomany, Chenva Tieu, Victoire